



PEX 2019 INC-06

Sapeurs-Pompiers

# FEU DANS UNE SCIERIE INDUSTRIELLE

## CONTEXTE OPÉRATIONNEL

COS :

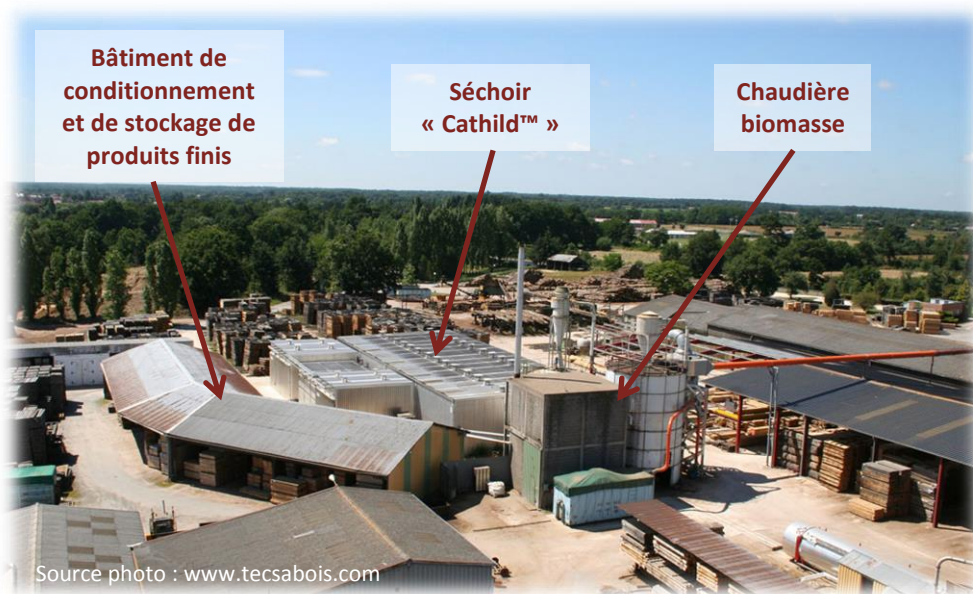
Cdt Gilles MAZET  
Adc Yves GODICHON

Rédacteur :

Lcl Pascal DAVY  
Cdt Thomas FLAMANT

Validation DSO le :  
07/05/2020

Le samedi 17 août 2019 à partir de 05<sup>h</sup>58 (T<sub>0</sub>) et jusqu'à l'arrivée sur les lieux du 1<sup>er</sup> engin, le CTA reçoit quatre appels pour un important incendie à la société TECSABOIS de Coullons, commune située au Sud-Est du département du Loiret dans la région naturelle forestière de Sologne. L'établissement industriel se trouve en périphérie Nord de la commune à environ 1100 mètres du centre-bourg. Cette société, classée ICPE soumise à enregistrement, est une scierie industrielle avec activité de séchage et d'usinage. Sur le même site, une seconde entreprise cohabite spécialisée dans la fabrication de briques combustibles de sciure compactée (Sté TECSATHERMIQUE).

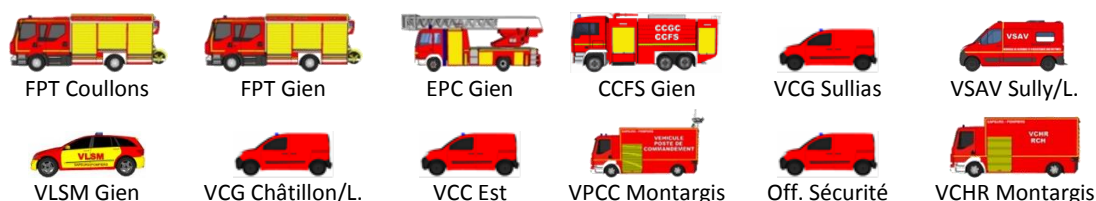


Source photo : www.tecsabois.com

Vue aérienne du site

Les premiers éléments recueillis par les opérateurs font état de flammes importantes passant au-dessus des bâtiments et dégageant un important panache de fumée sans aucune notion de victime.

Le CTA engage alors à partir de 06<sup>h</sup>00 le 1<sup>er</sup> échelon du plan d'attaque pour feu industriel de niveau 1 (superficie ≤ 3600 m<sup>2</sup> NSPK) composé des moyens suivants :



PARTAGE D'EXPERIENCE

INC

OD

NRBC

SUAP

SR



## SITUATION OPÉRATIONNELLE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le FPT Coullons se présente sur les lieux à 06<sup>H</sup>13 (T<sub>0</sub>+15') sans aucun personnel pour les accueillir. Ses personnels sont confrontés à un important incendie impactant partiellement un stock de bois en extérieur ainsi qu'un bâtiment d'environ 700 m<sup>2</sup> servant au conditionnement et au stockage de bois finis complètement embrasé. Il menace directement un séchoir Cathild™ (« poumon de la société ») et une chaudière biomasse situés à quelques mètres (cf. vue aérienne du site). L'incendie dégage un important pouvoir calorifique en raison de la quantité et de la nature du bois stocké (*chêne âgé de plus de 30 ans*). Bien qu'ils disposent d'un hydrant privé avec un débit limité pour le 1<sup>er</sup> FPT, les secours font face à l'indisponibilité de la réserve incendie de 200m<sup>3</sup> du site.



Bâtiment « produits finis »



Séchoir Cathild™

Les conditions météorologiques sont :

- Légère brise de Sud-Sud-Ouest (*en direction opposée à l'entrée du site et du bourg*) ;
- Bruine avec menace de précipitations.

Au vu de la situation, le chef d'agrès engage les réactions immédiates suivantes :

- Etablissement de 2 lances au Nord-Ouest du foyer en protection du séchoir rempli de bois et de la chaudière biomasse ;
- Alimentation du FPT sur un PI privé situé à environ 50 mètres ;
- Transmission d'un message d'ambiance 4 minutes après son arrivée sur les lieux :

**« Important feu dans une usine de bois. Plusieurs milliers de mètres cube de stock de bois en feu en extérieur en flammes plus des bâtiments. Je confirme dans un 1<sup>er</sup> temps l'ensemble des moyens engagés. Je demande d'ajouter une CED. Important pouvoir calorifique. Je poursuis reconnaissance sur l'ensemble des bâtiments. »**

Le FPT et l'EPC Gien se présentent à 06<sup>H</sup>24 (T<sub>0</sub>+26'). Toujours dans l'objectif prioritaire de protéger le séchoir, le COS chef d'agrès du 1<sup>er</sup> FPT leur ordonne l'établissement d'une lance sur échelle au Sud-Ouest du foyer.

Le 1<sup>er</sup> chef de groupe (VCG Sullias) et le chef de colonne arrivent quasi-simultanément aux alentours de 06<sup>H</sup>40 (T<sub>0</sub>+42'). Après reconnaissance, ce dernier prend le COS et demande rapidement le renfort d'un FPT et d'une EPC supplémentaire.

**Moyens demandés en renfort depuis l'arrivée sur les lieux du 1<sup>er</sup> engin**



VPCE+CED Montargis



FPT+MPRGP Sully/L.



EPC Montargis



Le chef de colonne passe un 1<sup>er</sup> message de renseignements à 07<sup>h</sup>30 (T<sub>0</sub>+92') :

**« Feu intéressant un stockage de bois d'environ 2000 m<sup>2</sup> brûlé dont plusieurs ateliers. Risque de propagation à un séchoir industriel à l'Ouest, à des bâtiments de stockage au Nord et à du stockage extérieur d'une surface équivalente. Actuellement 5 LDV en manœuvre dont une sur EPC. Je fais 3 secteurs : 2 secteurs Incendie (Nord et Ouest) plus 1 secteur Alimentation sur étang de la Plancherote à Coullons. Je prends le COS. PC activé. Gendarmerie, GRDF, ENEDIS, Autorité municipale, Officier Sécurité sur les lieux. »**



©UDR SDIS 45 Jean-Marie BOUQUEREAU



©UDR SDIS 45 Jean-Marie BOUQUEREAU

Risques	Causes
Potentielle victime	Absence de l'exploitant pouvant confirmer de la présence d'un personnel sur site
Propagation élevée	Flux thermiques importants, potentiel calorifique élevé
Embrassement généralisé	Présence de bâtiments de stockage et d'usage à proximité immédiate du foyer
Explosion de poussières et flash thermique	Proximité d'un silo biomasse, cyclone et bennes
Pollution atmosphérique	Fumées d'incendie toxiques, présence d'amiante
Pollution de l'environnement par une partie des eaux d'extinction <i>(rivière Aquialne et station de traitement des eaux pluviales)</i>	Absence de rétention, infiltration dans le sol et écoulement vers réseau pluvial et assainissement. Eau et polluants miscibles (suies, résidus,...)



©UDR SDIS 45 Jean-Marie BOUQUEREAU





## ÉLÉMENTS FAVORABLES & DÉFAVORABLES



- Absence de victime ;
- Site clôturé (*périmètre de sécurité public*) et accessibilité autour des bâtiments ;
- Dimensionnement des moyens prévus au plan d'attaque de l'ETARE combiné à des demandes de renforts rapides permettent une montée en puissance efficace ;
- Choix et efficacité des réactions immédiates ;
- Connaissance du site par les SP locaux (*manœuvres régulières sur site*) ;
- Majorité de la chaîne de commandement est arrivé ensemble ce qui a permis de réaliser une reconnaissance commune ;
- Bonne coordination et complémentarité entre les différents niveaux de la chaîne de commandement ;
- Réactivité des services extérieurs (*Élus et services de la mairie de Coullons, Gendarmerie Nationale, DREAL UD45*) ;
- Mise à disposition de moyens de manutention qui ont permis d'aider à la « part du feu » et au déblai ;
- Alimentation des secours prise en charge par la mairie avec mise à disposition d'un local sur site ;
- Disponibilité de la ressource SPV importante en raison du jour et de l'heure de l'événement ;
- Thèmes FMA TOP Chaîne de commandement 2019 traitant des feux de grands volumes.

L'efficacité des actions mises en œuvre tout au long de l'intervention ont permis de préserver le séchoir Cathild™ (1,8 M€), la chaudière Biomasse et les autres activités du site. Ainsi, cela a permis d'éviter l'activation du dispositif de chômage partiel.



- Configuration des lieux difficile à comprendre (*imbrication et proximité des bâtiments ainsi que des stockages de bois empilés en extérieur avec peu de recoupement*) ;
- Un seul accès disponible (*au Sud*), second accès impraticable ;
- Ressources en eau sur site insuffisantes (PI à débit limité sur réseau palmé, réserve 200 m<sup>3</sup> HS) nécessitant de mettre en œuvre un établissement d'alimentation vers un étang communal situé à 800 mètres ;
- Absence de personnels sur site le week-end ne permettant pas d'être renseigné à l'arrivée sur les lieux ;
- Difficultés à recueillir des informations auprès de l'exploitant préoccupé par le sinistre et absence de support documentaire pour aider les secours (plan du site, plan ETARE,...) ;
- Difficulté à obtenir le port systématique des protections respiratoires. La posture de l'officier sécurité n'a pas su légitimer la fonction ;
- Opération de longue durée impliquant de multiples relèves de personnels notamment pendant la phase d'attaque (*relève de garde montante/descendante*) ;
- Absence de rétention sur le site produisant un écoulement des eaux d'extinction vers une société voisine et les réseaux pluvial et d'assainissement et obligeant les intervenants à patauger dans les eaux d'extinction ;
- Bien que l'engagement précoce du SSO ait été réalisé, un VSAV a été bloqué plusieurs heures alors qu'une VLSM seule aurait suffi.
- Condition météo défavorable : humidité ambiante.



## CE QU'IL FAUT RETENIR

- Obligation du port systématique des ARI ou d'autres protections respiratoires (masques FFP2 ou 3) dans l'attente de la levée de doute des risques ;
- Déclinaison de l'ordre initial du COS à toutes les strates de commandement jusqu'aux binômes sur la nature de l'incendie et ses impacts, la nature des risques et les règles de sécurité ;
- Usage des lances canons portables « Compactor » 1000 ou 2000 L/min ;
- Anticipation des ressources en eau (DECI interne et externe) ;
- Affirmation de légitimité de l'officier sécurité pour faire appliquer les règles de sécurité exprimées par le COS.

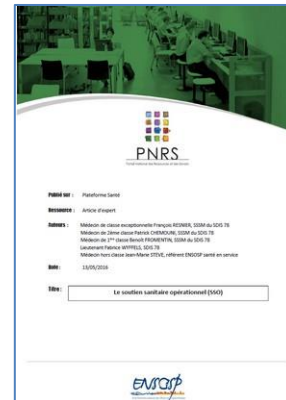
## FOCUS

Outre l'objectif de lutte contre l'incendie, cette intervention a concentrée le COS sur deux aspects :

	SOUTIEN SANITAIRE OPERATIONNEL (SSO)	GESTION DE LA PRESENCE D'AMIANTE
<b>MISSION</b>	Assurer la sécurité et préserver le capital santé des intervenants lors d'une intervention à fort potentiel calorifique et de longue durée	Assurer la sécurité des intervenants et de la population sous les fumées vis-à-vis des éventuelles poussières d'amiante provenant de la détérioration par l'incendie des toitures en fibrociment
<b>ACTIONS REALISEES ET ENVISAGEES</b>	<p>Dimensionner le dispositif (SOUSAN et réhabilitations)</p> <p>Conseils au COS via l'officier sécurité (relève des personnels, port de l'ARI, temps de récupération).</p> <p>Evaluation physiologique.</p> <p>Réhydratation et nutrition.</p> <p>Prise en charge des pathologies (malaises, atteintes oculaires,...)</p>	<p>Identification des types de toiture en fibrociment</p> <p>Consignes aux intervenants avec port des ARI en proximité de l'incendie et surtout sous les fumées. Possibilité pour les autres de port de FFP2 ou 3</p> <p>Mise en œuvre d'un SAS par le VCHR pour la prise en compte des EPI potentiellement souillés</p> <p>Communication auprès des intervenants</p> <p>Signalement dans le dossier médical des intervenants d'une exposition possible à l'amiante</p>
<b>BILAN</b>	<p>Une vingtaine de SP évaluée physiologiquement</p> <p>1 SP ayant participé à l'attaque pris en charge</p> <p>Evaluation physiologique de l'exploitant et de ses personnels engagés</p>	



### Bibliographie pour aller plus loin :



## RECOMMANDATIONS

- Engager une réflexion sur la dotation de drones pour faciliter les reconnaissances aériennes et disposer d'une vision globale de la zone d'intervention ;
- Reconsidérer le dimensionnement du SSO sur la durée d'engagement avec une VLSM seule ou étudier la possibilité de créer un Véhicule Soutien Sanitaire ;
- Sensibiliser les chefs d'agrès sur le positionnement des engins au point d'eau sur feu industriel (sauf si sauvetage) afin de gagner du potentiel hydraulique ;
- Etudier l'armement de CS ou CPI judicieusement choisis au regard de leur emplacement et de leur disponibilité opérationnelle avec des Dévidoirs Automobiles Légers (DAL) disposant de suffisamment de tuyaux pour alimenter rapidement des engins-pompe ou des lances gros débits (cf. préconisation n° 26 du SDACR 2018) et réfléchir à la composition d'un groupe Alimentation ;
- Favoriser les partenariats avec les industriels pour la préparation opérationnelle (rédaction des plans ETARE, manœuvres et visites sur sites,...) ;
- Mettre à disposition de l'ensemble de la chaîne de commandement d'un support décrivant les capacités des moyens opérationnels du SDIS ;
- Mettre en œuvre une FMPA à destination des officiers sécurité ;
- Reconsidérer l'engagement des officiers sécurité en fonction du domaine de compétence.



©UDR SDIS 45 Jean-Marie BOUQUEREAU



©UDR SDIS 45 Jean-Marie BOUQUEREAU